

Le matériel archéologique osseux du Creswellien de Presle

par

M. C. DEWEZ (*)

Introduction

Le site de Presle est constitué d'un ensemble de petites grottes situées sur la rive droite de la Biesme, affluent méridional de la Sambre. Les grottes se trouvent dans le domaine de Presle, propriété des Comtes d'Oultremont, anciennement sur le territoire communal de Presles (Aiseau-Presles). Le site, menacé par des exploitations de calcaire, est en voie de classement depuis 1979.

Le gisement du Paléolithique supérieur se trouve au niveau de la rivière actuelle et même plus bas, car la rivière fut surhaussée par des barrages au XIX^e siècle. La petite falaise calcaire qui abrite les grottes est fortement abîmée par des failles, ce qui rend les travaux souterrains très dangereux. C'est au pied de cette falaise que s'ouvrent trois cavités : d'aval en amont, le Trou de l'Ossuaire, la Fissure et le Trou du Docteur. Il semble que l'occupation creswellienne se soit organisée autour de ces trois entrées de grottes avec peut-être une occupation principale en face du Trou de l'Ossuaire. Ce que l'on pourrait appeler la terrasse d'occupation qui joint les trois entrées pourrait atteindre environ 100 m².

C'est en 1904 que la Société Paléontologique et Archéologique de Charleroi y entreprit des fouilles sous la direction du Dr DRUART. Un rapport sommaire en fut publié une vingtaine d'années plus tard par des personnes qui n'avaient pas participé à la fouille (DEBAILLE et FOULON 1922-1926). Ce rapport illustré d'une coupe schématique nous apprend que le Trou de l'Ossuaire contenait, comme son nom l'indique, un ossuaire néolithique et une stratigraphie en deux couches. Une vingtaine de silex taillés furent trouvés à l'entrée de la grotte. Le Trou du Docteur aurait eu, selon ces auteurs, une stratigraphie en trois couches. De l'outillage lithique aurait été récolté entre la première et la deuxième couche, tandis que de nombreux bois de renne apparurent dans la troisième (DEBAILLE et FOULON 1922-1926, p. 19).

(*) Communication présentée le 25 février 1980.

Enfin, en 1950, M^{lle} Hélène DANTHINE entreprend de nouvelles recherches à Presle. Elle fouille partiellement la zone de la terrasse s'étendant devant le Trou de l'Ossuaire, de 1951 à 1960, et publie un rapport préliminaire (DANTHINE 1953-1960). La coupe levée en face du Trou de l'Ossuaire permet à M^{lle} DANTHINE de distinguer six niveaux. Ceux-ci témoignent de nombreuses perturbations ; la couche paléolithique semble avoir subi les effets de la cryoturbation (DANTHINE 1955-1960, p. 16) et des remaniements dus aux changements de niveau du cours de la rivière. Devant l'homogénéité du matériel paléolithique récolté lors des fouilles anciennes et des recherches récentes, H. DANTHINE conclut à un ensemble unique, résultant d'une occupation du Paléolithique supérieur final qu'elle attribue au Creswellien.

Industrie osseuse

Les numéros entre parenthèses correspondent aux numéros d'inventaire de la collection de Presle conservée au Service d'Archéologie préhistorique de l'Université de Liège.

1. NON AMÉNAGÉS

1.1. Ivoire (n° 83)

Sept petits fragments d'ivoire de mammoth ont été récoltés dans l'ensemble creswellien. Le plus grand d'entre eux ne mesure que 16 mm de longueur, aucun ne porte de traces d'aménagement.

Bien que l'étude paléontologique du site entreprise par J. M. CORDY ne soit pas encore terminée, nous pouvons signaler que nous n'avons pas trouvé d'autres vestiges que l'on pourrait attribuer au mammoth. La présence d'ivoire de mammoth est connue dans la plupart des sites magdaléniens en Belgique. Dans plusieurs cas, cet ivoire est débité en baguettes (Trou de Chaleux, Trou du Frontal) ou encore travaillé, par exemple sous la forme de pendeloques ou de contours découpés (Trou de Chaleux, grotte du Coléoptère, grotte de Verlaine). On trouve également de l'ivoire façonné en baguettes dans le Creswellien d'Angleterre, par exemple à Gough's Cave.

Si les Creswelliens, pas plus que les Magdaléniens de nos régions, ne paraissent pas avoir chassé le mammoth, cela ne signifie pas pour autant que le mammoth n'existait plus. Par exemple, le rhinocéros à narines cloisonnées fut encore chassé tant par certains Magdaléniens de Belgique (grotte de Verlaine, grotte de Roche-al-Rue) que par des Creswelliens d'Angleterre (Robin Hood's Cave, Kent's Cavern : CAMPBELL 1977, p. 125-133). Il est possible que les Creswelliens aient récolté de l'ivoire sur des cadavres ou sur des squelettes de mammoth ; il nous paraît cependant improbable que ces squelettes aient été déjà fossiles à l'époque.

L'utilisation de l'ivoire pour la manufacture d'objets pose certains problèmes. L'ivoire frais, récolté immédiatement après la mort de l'animal, est difficile à découper et il est préférable de le débiter lorsqu'il a séché pendant quelque temps, de manière à profiter de sa structure lamellaire qui peut alors se cliver facilement. D'autre part, plus l'ivoire devient sec, plus il durcit et devient difficile à travailler au burin (SEMENOV 1964, p. 159). Au bout d'un certain temps, l'ivoire finit par devenir cassant. S'il reste pendant un ou deux siècles à la merci des intempéries et subit le gel, le dégel, la pluie et l'évaporation, il s'abîme complètement et devient inutilisable. L'ivoire retrouvé à l'état fossile dans les grottes, après des millénaires d'enfouissement, est devenu une matière très malléable ; quand elle est encore humide, elle s'abîme très facilement et peut être rayée par l'ongle. Il est nécessaire de traiter chimiquement cet ivoire fossile, car la dessiccation le fend et le rend très fragile. L'ivoire de mammoth retrouvé congelé en Sibérie avait gardé des qualités le rendant parfaitement adéquat au travail. Il n'était plus trop dur et était devenu très facile à découper et à polir. Les conditions de conservation dans nos régions au Tardiglaciaire ne pouvaient permettre une longue conservation de l'ivoire abandonné ; il devait être récupéré dans un délai assez court.

1.2. *Bois de renne*

Quelque 400 fragments de bois de renne ont été récoltés lors des fouilles de M^{lle} DANTHINE. On peut remarquer que 41 perches possèdent leur base, ce qui indique qu'il s'agit de bois de chute. On peut également constater qu'il s'agit essentiellement de bois de jeunes femelles (BOUCHUD 1966, p. 93-100). Tous ces bois sont fragmentés en nombreux morceaux dont la longueur varie de 15 à 150 mm. Quelques fragments montrent des traces de morsures de rongeurs qui attestent que le processus de destruction de certains de ces bois était déjà engagé lorsqu'ils furent ramassés par les Creswelliens. La durée de conservation des bois de chute abandonnés peut évidemment varier, mais nous estimons tout à fait improbable qu'elle excède une saison. Comme les rennes femelles perdent leurs bois à la fin du printemps, il nous semble que l'hypothèse la plus probable serait que le ramassage par les hommes aurait eu lieu à ce moment, fin du printemps/début de l'été, ce qui nous donne une information sur la période d'occupation du site.

Ces bois de renne fragmentés furent trouvés en une concentration située dans la partie amont du gisement, relativement éloignée des concentrations de silex (DANTHINE 1955-60, p. 23).

Le problème des bois de chute de renne femelle amassés sur les sites d'habitat magdaléniens (Trou des Nutons à Furfooz ou grotte du Coléoptère à Bomal) n'a pas encore été résolu d'une manière évidente. Il est naturellement plus facile de récolter un grand nombre de bois de chute de renne femelle que des bois de mâles. On sait qu'au printemps les femelles se déplacent en hardes assez nombreuses, isolées des mâles, et que c'est alors qu'elles perdent leurs bois. Ces bois, gorgés de

sang, forment une matière comestible et sont par conséquent aussitôt attaqués par les rongeurs et par certains carnassiers. Comme les bois de jeunes femelles ont une écorce beaucoup trop mince pour être utilisés dans la confection d'outils, il est vraisemblable que les hommes les récoltaient aussi pour leur valeur nutritive en les exploitant par exemple comme certains Eskimos pour la fabrication de bouillon (DELPECH et RIGAUD 1974).

2. DÉBITAGE

2.1. *Débitage du bois de renne : remarques*

Le débitage du bois de renne n'a laissé que peu de traces. On ne retrouve pas les nombreuses chutes sciées que l'on peut voir dans le Magdalénien de Chaleux par exemple. On observe au contraire de nombreux bois fracturés probablement par percussion directe et quelques longues éclisses obtenues par fracture longitudinale sans que l'on n'y retrouve de trace de rainures. Ces fractures pouvaient être obtenues par un fendage au coin, par exemple au moyen d'un silex. L'expérimentation nous a prouvé que ce genre de travail pouvait provoquer des «pièces esquillées».

Un phénomène singulier peut être observé sur certains fragments dont une extrémité, ou parfois même les deux, présentent une surface fort plate et bien rectiligne pour de simples cassures. On ne peut y remarquer aucune trace de travail. Nous nous demandons s'il ne s'agit pas d'un caractère en relation avec le mode de cuisson des morceaux de bois de chute.

2.2. *Fragments à surface aplanie par raclage*

Deux fragments de bois de renne montrent une surface aplanie par raclage. Pour le plus court (n° 401, PL 1/3) (long. : 45 mm, larg. : 11 mm, ép. : 9 mm) la section est devenue demi-ronde. Le plus long (n° 798, Pl. 1/6) (long. : 61 mm, larg. : 14 mm, ép. : 11 mm) est trop peu entamé et sa section est seulement «sub-circulaire» (CAMPS-FABRER, BOURRELLY et NIVELLE 1974, p. 24). Le raclage dans les deux cas n'a pas été poursuivi jusqu'à la partie spongieuse ; le plus court montre un aplanissement avec très peu de marques de travail, tandis que le plus long montre encore clairement des traces obliques par rapport à l'axe.

2.3. *Fragments débités par rainures parallèles*

Le premier de ces documents (n° 1334, Pl. 1/4) est un reliquat ou, plus exactement, un accident de fabrication. Un fût de bois de renne a été détaché par la technique bien connue des deux rainures parallèles qui s'enfoncent jusque dans la partie spongieuse. Une extrémité a été sciée en oblique à l'endroit où le bois amorçait une courbe et le déchet a été arraché par flexion, ce qui a laissé une trace irrégulière de matière détachée de la zone corticale. L'autre extrémité est brisée et c'est cet accident qui a causé l'abandon de cet instrument en cours de fabrication. La face supérieure est déjà aplanie et les bords sont lissés par rainurage ; la face

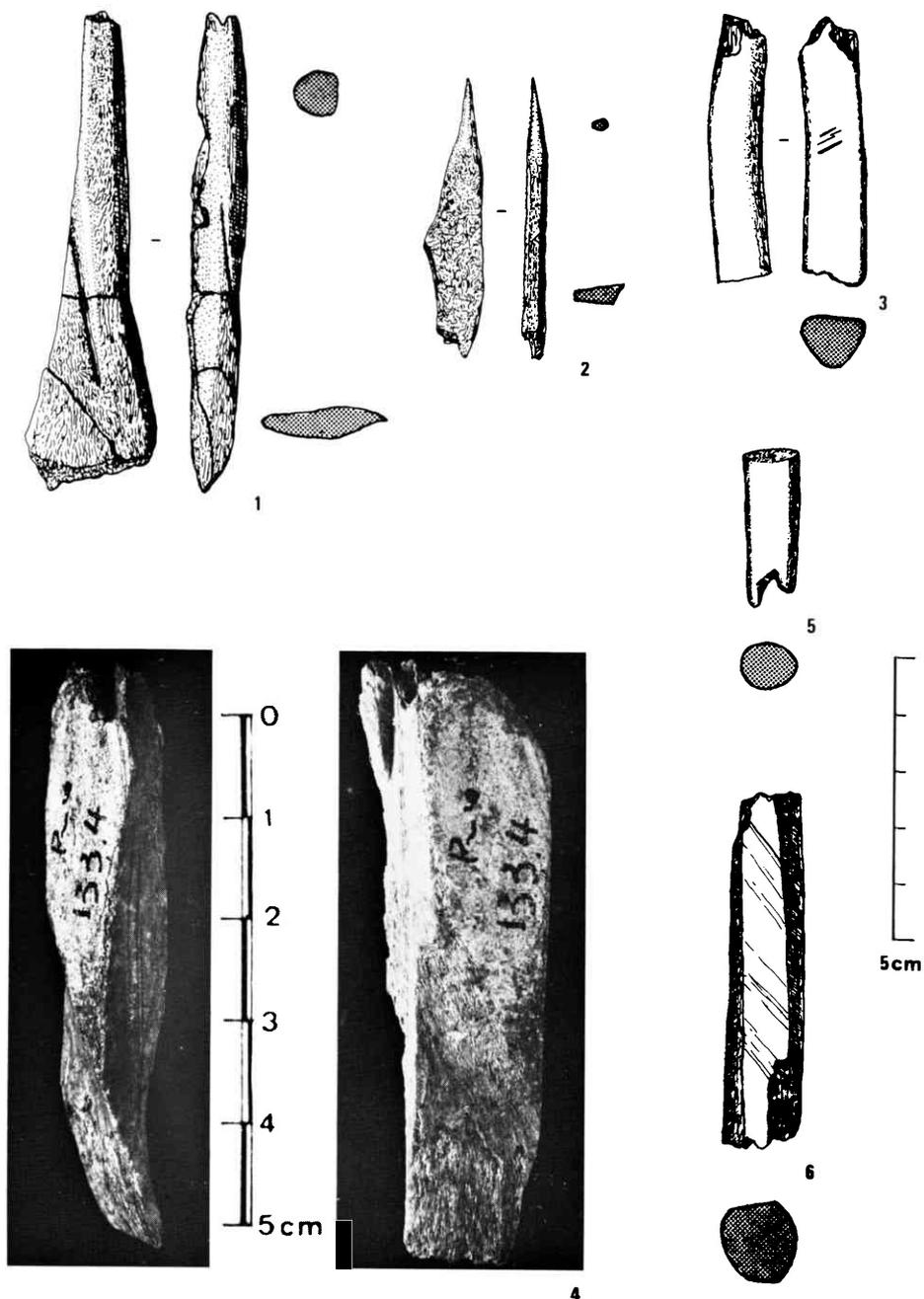


PLANCHE I. — 1 et 4 : débitage du bois de renne par rainures parallèles ; 2 : poinçon ; 3 et 6 : fragments de bois de renne à surface aplanie par raclage ; 5 : fragment de bois de renne à extrémité aménagée en fourche.

inférieure montre la partie spongieuse arrachée. L'instrument dégagé pouvait avoir une largeur de 14 mm et une épaisseur de 10 mm.

Le second document (n° 1039, Pl. 1/1 et 2/2) est également un instrument abandonné en cours de fabrication, mais à un stade plus élaboré. Une extrémité montre une fracture récente due probablement à la fouille. Les deux bords gardent chacun la trace bien lisse des rainures qui ont donné une première forme à cet instrument et l'ont dégagé du reste de la perche. La face inférieure présente l'aspect habituel d'un arrachement au contact de la partie médullaire. La face supérieure a reçu un début d'aménagement complémentaire sous la forme d'une rainure oblique partant du bord gauche. Si elle avait été achevée, cette découpe aurait pu former l'ébauche d'un biseau. La baguette ainsi découpée aurait pu avoir une largeur de 8 mm et une épaisseur de 9 mm, en présentant une section sub-rectangulaire.

2.4. *Fragments avec traces d'incisions transversales*

Fragment de bois de renne avec trace d'une profonde rainure transversale joignant quelques incisions en hachure sur un bord (n° 400).

Fragment épiphysaire de métapode (n° 372). Une face présente trois profondes encoches parallèles entourées de coups de silex.

Fragment de côte montrant une fracture dans une incision transversale ; les extrémités d'autres incisions parallèles sont encore visibles sur ce déchet (n° 612, Pl. 2/4).

Racine d'une dent de Mustélidé sciée à la hauteur de la couronne (n° 1212/59).

3. OUTILLAGE

3.1. *Poinçon en os*

Un poinçon est fait d'une pointe conique aménagée à l'extrémité d'une esquille corticale (n° 781, Pl. 2/1). Long. : 51 mm, ép. : 4 mm.

3.2. *Fragment d'instrument pointu en os*

Il s'agit d'un fragment aménagé dans la partie corticale d'un os long. La pointe manque, la fracture montre une section ovalaire. L'extrémité «proximale» brisée montre une section demi-ronde. Toute la surface est bien lissée mais présente quelques traces de détérioration. En fait, il est impossible de savoir s'il s'agit d'un fragment proximal ou distal, puisqu'on ignore à quoi pouvait ressembler l'autre extrémité de cet instrument (n° 647). Long. : 59 mm, larg. max. : 11 mm, ép. max. : 11 mm.

3.3. *Fragment fourchu en bois de renne*

Une extrémité est apparemment découpée de manière rectiligne, l'autre extrémité a été aménagée en fourche par une découpe en coin. L'un des bras de la four-



PLANCHE 2. — 1 : poinçon ; 2 : débitage du bois de renne par rainures parallèles ; 3 : dent de Bovidé perforée ; 4 : fragment de côte avec traits transversaux.

che est détérioré (n° 688, Pl. 1/5). Long. : 40 mm, diam. : 10 mm. Nous ne connaissons aucun instrument fourchu d'aussi petites dimensions dans le Paléolithique supérieur final de Belgique ni dans celui d'Angleterre. Rappelons cependant que des pointes de «flèche» à base fourchue en bois de renne ont été signalées dans le Magdalénien de France (CAPITAN et PEYRONY 1928, p. 37 et 90).

4. DOCUMENTS APPAREMMENT NON UTILITAIRES

4.1. *Dent perforée*

Une incisive de Bovidé montre une perforation dans la racine, la partie inférieure de celle-ci est détériorée. On peut remarquer que la perforation a été préparée par un amincissement obtenu par raclage sur les deux faces. En outre, on constate que trois encoches ont été gravées sur un bord à hauteur de la perforation (n° 281, Pl. 2/3).

4.2. *Côtes encochées*

Il s'agit d'un fragment de côte portant sur une face dix incisions parallèles et une incision oblique près d'une extrémité. Les incisions sont groupées en deux séries de cinq encoches, si l'on veut bien considérer que l'écart central est nettement plus grand que l'écart entre chaque encoche. Le tracé de certaines encoches a été effectué en plusieurs reprises. La subdivision en groupes de cinq pourrait se rapprocher d'un système également de base 5 que l'on constate sur un galet tjongérien de Lommel (n° 398, Pl. 3/1). Long. max. : 127 mm.

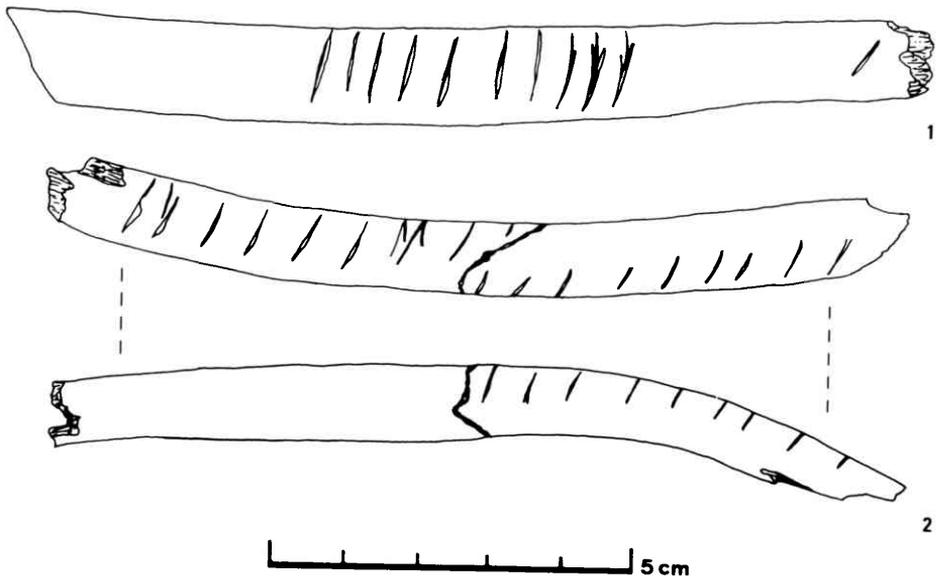


PLANCHE 3. — 1 et 2 : fragments de côtes encochées.

Le second document est plus fragmentaire. On peut y distinguer une première série de 9 encoches partant d'un bord, à laquelle fait suite une seconde série comprenant aussi 9 encoches. Malheureusement cette seconde série s'interrompt trop près d'une fracture pour être assurée qu'elle est complète ; elle pourrait en effet avoir compté plus de 9 encoches. La dernière incision de la première série correspond à la première de la seconde (n° 405, Pl. 3/2). Long. : 19 mm.

Remarques concernant ces deux fragments de côtes encochés

On peut remarquer, en examinant ces encoches, que leur patine est différente du reste de l'os ; à première vue on dirait des incisions récentes effectuées avec un tranchant métallique. Néanmoins, sur la première côte (n° 398), la première incision oblique porte la même patine que l'os, tandis que sur la seconde, trois incisions de la deuxième série sont également patinées et contiennent encore un peu de sédiment. Nous croyons que cette différence d'aspect entre le fond des incisions et le reste de l'os pourrait être dû à un nettoyage trop vigoureux, peut-être à l'aide d'une pointe métallique. M^{lle} DANTHINE a bien voulu nous dire que ces documents, qui proviennent de ses fouilles, n'ont pas été distingués en cours de fouille, mais ont été reconnus suite au nettoyage qui eut lieu bien après la fouille et qui fut effectué par son technicien à l'Université.

4.3. *Canon de renne gravé* (n° 1222, Pl. 4)

Un fragment de canon de renne, malheureusement en mauvais état de conservation, montre une série de traits gravés assez profondément.

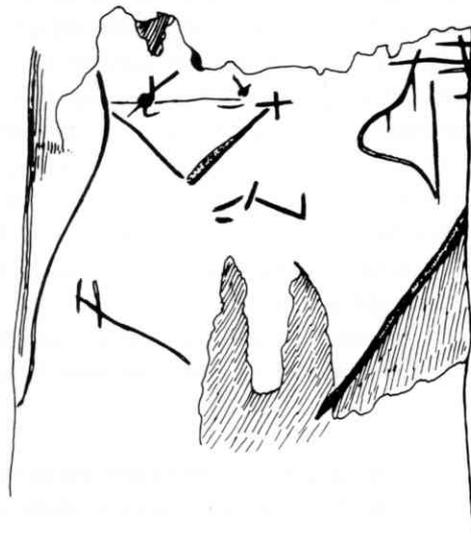
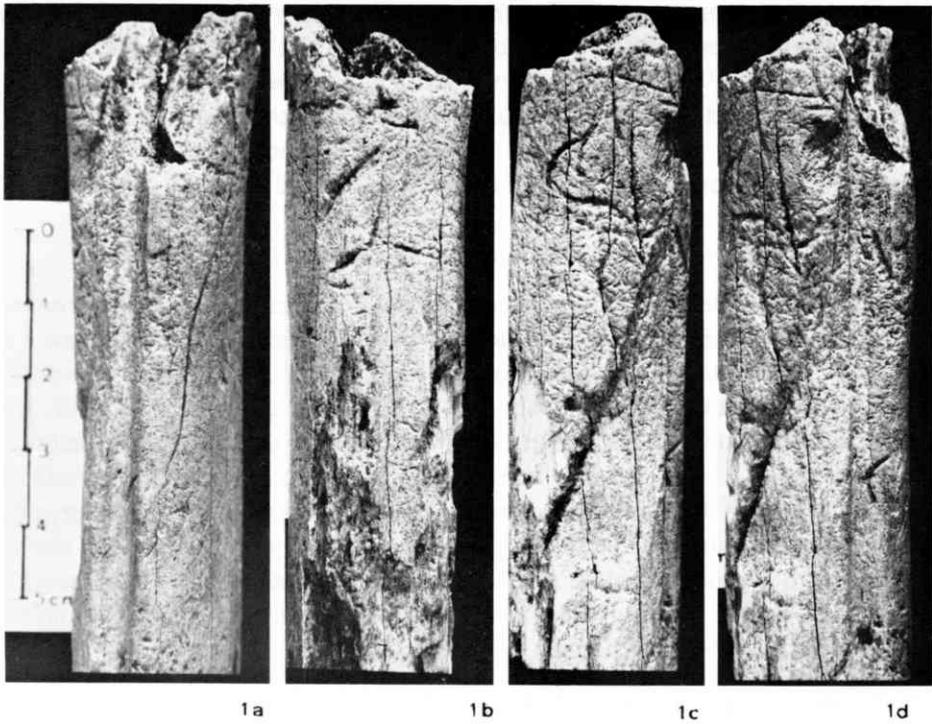
Sur le croquis déroulé (Pl. 4/2), on peut remarquer de gauche à droite : une longue incision aboutissant au canal médian, un signe en triangle avec deux cupules sur la ligne supérieure ; sous le côté droit de ce triangle, on peut repérer encore quelques traits dont il est difficile de savoir s'ils sont en relation ou non avec les autres dessins. Enfin, à droite, on reconnaît une figuration évoquant les schématisations féminines du Magdalénien (DEWEZ 1974-1976). Un trait oblique, profondément gravé, a fait sauter une large portion de la matière corticale. La partie inférieure de cet os n'est pas gravée.

Si l'ensemble gravé à la partie supérieure dénote une intention et peut-être une relation entre les figures schématisées, nous en ignorons la signification générale.

4.4. *Bois de renne ocrés*

Plusieurs fragments de bois de renne portent des traces roussâtres dues à une oxydation. Cinq fragments (n°s 423 et 425) sont enduits d'ocre rouge ; l'ocre adhère encore assez fortement au bois de renne.

Signalons à ce propos qu'aucune couche ocrée ne fut décelée à Presle. Deux silex récoltés dans le niveau creswellien portent également des traces d'ocre rouge ; il s'agit d'un fragment médian de lame qui porte des traces d'ocre sur les



2

PLANCHE 4. — Canon de renne avec gravures schématiques. — 1 : détails des gravures ;
2 : déroulé du décor gravé.

deux faces et d'un déchet de taille encore couvert d'une couche compacte d'ocre d'un centimètre d'épaisseur.

Conclusion

Presle est actuellement le principal gisement creswellien que l'on connaisse dans le bassin de la Meuse. Pour une industrie lithique assez riche, quelque 2000 silex dont 234 outils, on trouve relativement peu de matériel osseux travaillé. Cette disproportion est peut-être due au fait que le gisement n'a été fouillé que d'une manière incomplète. Il est assez difficile dès lors de comparer cette documentation avec celle des gisements magdaléniens de la vallée de la Lesse ou de la vallée de l'Ourthe pour lesquels nous disposons d'un matériel beaucoup plus abondant.

On peut toutefois remarquer que la technique du débitage du bois de renne par rainures parallèles est tout à fait similaire dans les deux groupes culturels. Les deux groupes récoltaient également des bois de chute de rennes femelles, de même que des morceaux d'ivoire de mammoth alors qu'apparemment ils ne le chassaient pas.

Le décor gravé sur un canon de renne est, par contre, d'un style nettement plus schématique que celui des figurations animalières des Magdaléniens de la Lesse. Nous ne disposons pas encore de datation pour Presle, toutefois, si nous voulons l'intégrer dans la proposition de classement de notre collègue J. Campbell (CAMPBELL, 1980), il nous semble qu'il s'agit de Creswellien moyen en nous référant au matériel lithique.

Nos remerciements vont à M^{lle} M. MARDAGA et à M. A. SILVESTRE qui ont bien voulu réaliser les illustrations de cet article.

BIBLIOGRAPHIE

BOUCHUD, J.

1966 *Essai sur le renne et la climatologie du Paléolithique Moyen et Supérieur*. Périgueux, Magne, 300 p.

CAMPBELL, J. B.

1977 *The Upper Palaeolithic of Britain*. Oxford, Clarendon Press, 2 vol., 264 et 376 p.

1980 Le problème des subdivisions du Paléolithique supérieur britannique dans son cadre européen.

Bull. Soc. roy. belge Anthropol. Préhist., **91** : 39-77.

CAMPS-FABRER, H., BOURREILLY, L. & NIVELLE, N.

1974 *Lexique des termes descriptifs de l'industrie de l'os*. Aix-en-Provence, XXIII + 31 p.

CAPITAN L. & PEYRONY, D.

1928 *La Madeleine*. Paris, Nourry, 125 p. et 17 pl.

DANTHINE, H.

1955-1960 Fouilles dans un gisement préhistorique du domaine de Presle.

Doc. et Rapp. Soc. arch. paléont. de Charleroi, **50** : 1-38.

DEBAILLE, E. & FOULON, L.

1922-1926 Rapport sur les fouilles effectuées en 1904 dans les grottes de Presles.

Doc. et Rapp. Soc. paléont. archéol. de Charleroi, **37** : 1-24.

DELPECH, F. & RIGAUD, J. Ph.

1974 Étude de la fragmentation et de la répartition des restes osseux dans un niveau d'habitat paléolithique.

Premier Colloque internat. sur l'Industrie de l'Os dans la Préhistoire, Univ. de Provence : 47-55.

DEWEZ, M. C.

1974-1976 Remarques à propos d'un fragment de concrétion excentrique.

Bull. «Chercheurs de Wallonie», **23** : 193-207.

SEMENOV, S. A.

1964 *Prehistoric Technology*. London, Cory, Adams & Mackay, 211 p.

Adresse de l'auteur : M. DEWEZ

avenue Rogier, 12

4000-Liège